

CYCLE D'ATELIERS DU CEDCACE

L'EFFET PERTURBATEUR DU DROIT DE LA CONSOMMATION, TOUJOURS D'ACTUALITE ?

Direction scientifique : Natacha Sauphanor-Brouillaud, *professeur*

Mercredi 27 septembre 2023 – 18h - 20h30
Université Paris Nanterre – Bâtiment Simone Veil (F) - salle 352

ATELIER n°1

Réflexions en procédure civile à l'aune de la jurisprudence sur les clauses abusives

Jean-Christophe Bruyère
Conseiller à la Première chambre civile de la Cour de cassation
Président de la Commission des clauses abusives

Martin Plissonnier
Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre, membre du CEDCACE
co-directeur du DU Modes amiables

Natacha Sauphanor-Brouillaud,
Professeur à l'Université Paris Nanterre, membre du CEDCACE
co-directrice du Master droit privé fondamental
co-directrice de la Chaire Droit de la consommation (CY Cergy Paris Université)

Thématique des ateliers :

La jurisprudence récente de la CJUE et de la Cour de cassation montre que de nombreuses branches du droit sont concernées par l'immixtion du droit de la consommation qui vient perturber certains mécanismes et raisonnements propres à ces branches du droit. Il en résulte de nouvelles articulations entre les matières, lesquelles ont des impacts pratiques importants. Les ateliers vont croiser les regards de spécialistes des disciplines et de praticiens concernés par les perturbations identifiées afin de proposer des articulations et des clés de résolution des conflits.

L'atelier (18h – 19h30) sera suivi d'un cocktail

Université Paris Nanterre - 200 avenue de la République -92001 Nanterre Cedex
<https://www.parisnanterre.fr/presentation/venir-a-paris-nanterre>

Inscription gratuite obligatoire jusqu'au 20 septembre 2023 : strabon@parisnanterre.fr
Manifestation validée au titre de la formation continue